

INFORMATION DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À PUYRICARD/COUTERON

La Ville d'Aix-en-Provence, soucieuse de préserver l'environnement et de réduire ses coûts énergétiques, a décidé d'expérimenter une optimisation de l'éclairage public.

L'objectif : éclairer de manière plus juste en fonction des besoins, tout en diminuant la facture énergétique de la commune.

Puyricard, laboratoire pour l'éclairage public

Le village de Puyricard a été choisi pour lancer ces tests d'extinction et de gradation de l'éclairage. Lors de la réunion publique fin 2024, Madame le Maire a tenu compte des observations et approuvé des horaires optimisés, elle a également validé le passage de 3 à 2 zones distinctes en fonction des caractéristiques de chaque secteur :

- Zone "BLEUE" : Rurale et Périurbaine
- Zone "ORANGE" : urbaine dense

Les modalités de l'expérimentation

L'expérimentation se déroulera en deux phases principales :

Extinction partielle pour la Zone "BLEUE" :

- Les lumières s'allumeront à la tombée de la nuit
- Elles s'éteindront de minuit à 6h du matin, avant de se rallumer jusqu'au lever du jour.

Diminution de la puissance de l'éclairage pour la Zone "ORANGE" :

- Éclairage à 100 % jusqu'à 22h
- Éclairage à 50 % de 22h à 1h
- Éclairage à 30 % de 1h à 3h
- Retour à 50 % de 3h à 6h
- Retour à 100 % de 6h au lever du soleil.



aixenprovence.fr

Pour permettre l'ajustement de l'éclairage dans la zone ORANGE, la commune a procédé au relanternage en LED des luminaires en 2024.

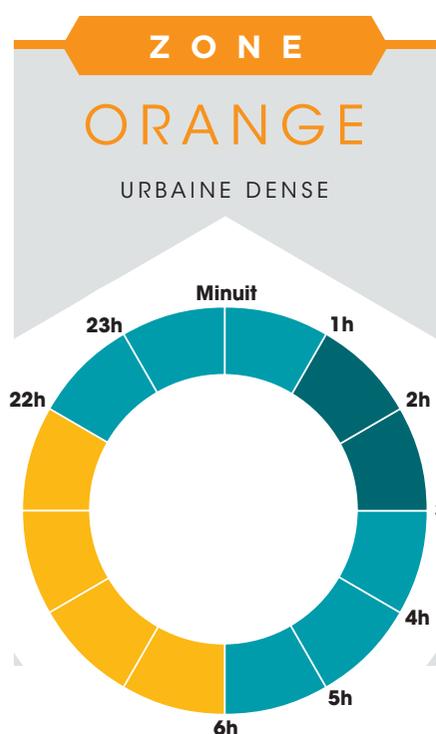
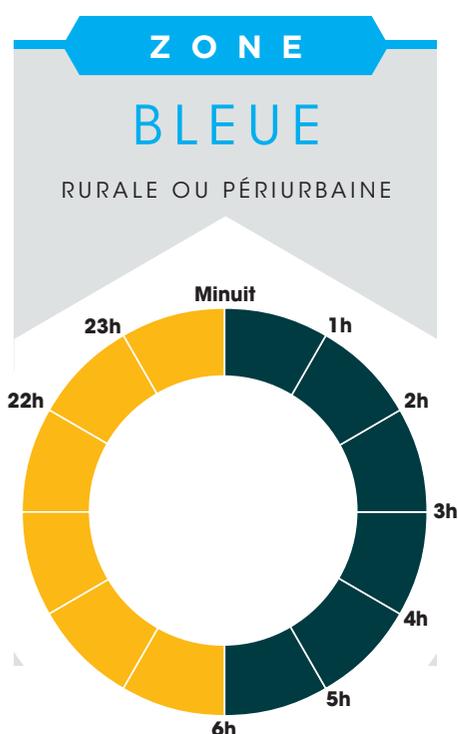
Un test qui commence le 1^{er} février 2025

L'expérimentation débutera à partir du 1^{er} Février 2025, avec un bilan prévu à l'été 2025.

Votre participation compte !

Nous vous invitons à suivre l'évolution de cette démarche et à partager vos retours pour améliorer cette initiative à votre mairie annexe de Puyricard ou par Email à : puyricard@mairie-aixenprovence.fr

Ensemble, agissons pour un éclairage plus responsable !



- 50% d'éclairage
- 30% d'éclairage
- Lumière éteinte
- Lumière du jour ou 100% d'éclairage

Extinction partielle pour la Zone BLEUE

Les lumières s'allumeront à la tombée de la nuit. Elles s'éteindront de minuit à 6h du matin, avant de se rallumer jusqu'au lever du jour.

Diminution de l'éclairage pour la Zone ORANGE

Éclairage à 100 % jusqu'à 22h.
Éclairage à 50 % de 22h à 1h.
Éclairage à 30 % de 1h à 3h.
Retour à 50 % de 3h à 6h.
Retour à 100 % de 6h au lever du soleil.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
SCANNEZ CE QR CODE



aixenprovence.fr